
DÉCISIONS de la 10^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 9 février 2016 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

10.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté:

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbaux
4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
5. Modification aux statuts / Motion Dionne
6. Suivi négociation nationale
7. Projet de loi 86
8. Sujets divers

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

10.02 Que les procès-verbaux des Assemblées des personnes déléguées suivantes soient adoptés, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 12 février 2016, auquel cas ils seront soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale:

- 8^e Assemblée tenue le 12 janvier 2016;
- 9^e Assemblée extraordinaire CSDM tenue le 12 janvier 2016.

MODIFICATION AUX STATUTS / MOTION DIONNE

10.03 1) Que l'Assemblée des personnes déléguées recommande à l'Assemblée générale de l'Alliance, lors de sa prochaine réunion ordinaire, de remettre à date fixe à sa réunion ordinaire de l'année 2017-2018, l'étude de toute motion aux statuts relative aux articles touchés par la motion Dionne;

2) Que, dans l'intervalle, l'Assemblée des personnes déléguées recommande à l'Assemblée générale, à sa réunion ordinaire de 2016, de mandater le Comité des statuts afin qu'il mène une large consultation sur la composition ainsi que sur le mode de représentation et d'élection des membres du CA en prenant en compte les divers éléments de la motion Dionne telle que soumise dans le document APD.1516.015;

MODIFICATION AUX STATUTS / MOTION DIONNE (SUITE)

3) Advenant l'adoption de ce mandat par l'Assemblée générale, que le Comité des statuts présente à l'Assemblée des personnes déléguées pour adoption, au plus tard en décembre 2016, son projet de réalisation incluant un échéancier permettant l'application d'éventuels amendements pour l'élection du CA de 2019.